

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Conseil Municipal du 28/03/2018



INTRODUCTION

- Le Budget Primitif 2018 reprend, par anticipation, les résultats de l'exercice 2017, nécessaires à son équilibre. Cette reprise par anticipation permet une meilleure lisibilité des besoins financiers de la Ville avec l'inscription, dès le BP, de l'ensemble des crédits sans recourir à un Budget Supplémentaire.
- Le BP 2018 répond aux exigences de prudence et de sincérité. Il s'appuie également sur des Autorisations de Programme, seule dérogation accordée au principe d'annualité. Ces Autorisations permettent une programmation pluriannuelle des Investissements en répartissant les prévisions de dépenses sur plusieurs années.
- **Cette année, le Budget de la Ville tient compte également du plafond d'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement fixé à + 1,1 % bien qu'elle ne fasse pas partie des Collectivités signataires d'un pacte de confiance avec l'Etat. Avec une diminution de 2,4 % de ces dépenses, la Commune dépasse cet objectif (cf. p. 5 à 7)**
- Le rapport abordera :
 - *Chap. 1 La balance générale du BP 2018*
 - *Chap. 2 Le BP 2018 par politique*

Chapitre 1

La balance générale du BP 2018

1. Vue d'ensemble
2. Dépenses de Fonctionnement
3. Recettes de Fonctionnement
4. Dépenses d'Investissement
5. Recettes d'Investissement

1. Vue d'ensemble

Section		Mouvements réels			Mouvements d'ordre	Reprise des résultats	Total BP 2018 (c+d+e)	Pour mémoire Budget 2017 (BP+DM)
		Restes à Réaliser	Inscriptions nouvelles	BP 2018				
		a	b	c (a+b)	d	e		
Fonct.	Dép.		8 606 141 €	8 606 141 €	1 570 800 €		10 176 941 €	10 095 333 €
	Rec.		8 833 970 €	8 833 970 €	25 159 €	1 317 812 € *	10 176 941 €	10 095 333 €
Invest.	Dép.	410 907 €	6 501 986 €	6 912 893 €	1 293 981 €		8 206 874 €	6 945 046 €
	Rec.	1 674 090 €	3 535 522 €	5 209 612 €	2 839 622 €	157 640 €	8 206 874 €	6 945 046 €
Totaux	Dép.	410 907 €	15 108 127 €	15 519 034 €	2 864 781 €	0 €	18 383 815 €	17 040 379 €
	Rec.	1 674 090 €	12 369 492 €	14 043 582 €	2 864 781 €	1 475 452 €	18 383 815 €	17 040 379 €

* Résultat antérieur repris : 1 275 476 €
 Résultat de l'exercice 2017 209 434 €
 Affectation en Investissement - 167 098 €

2. Dépenses de Fonctionnement

Les comparaisons entre exercices s'effectuent sur les écritures dites « réelles » c'est-à-dire hors écritures « d'ordre » purement comptables (amortissements, virements), qui peuvent être particulièrement différentes d'un exercice à l'autre.

Comptes	Dépenses réelles en euros	BP + DM 2017	BP 2018	Evolution
011	Charges à caractère général	2 365 382 €	2 260 219 €	-4,4%
60	Achats	1 349 397 €	1 296 620 €	-3,9%
61	Services extérieurs	415 327 €	364 777 €	-12,2%
62	Autres services extérieurs	492 983 €	507 997 €	3,0%
63	Impôts, taxes et versements assimilés	107 675 €	90 825 €	-15,6%
012	Charges de personnel	5 162 384 €	5 300 838 €	2,7%
621	Personnel extérieur au service	1 900 €	1 380 €	-27,4%
633	Impôts taxes et vers. assimilés sur rémun.	74 313 €	78 622 €	5,8%
64	Charges de personnel	5 086 171 €	5 220 836 €	2,6%
014	Atténuation de produits	6 000 €	5 000 €	-16,7%
65	Autres charges de gestion courante	981 211 €	903 936 €	-7,9%
657362	Subvention CCAS	306 097 €	252 984 €	-17,4%
657361	Subvention Caisse des Ecoles	128 793 €	141 440 €	9,8%
6574	Subventions aux associations	401 710 €	368 856 €	-8,2%
653 654 655	Autres charges de gestion courante	144 611 €	140 656 €	-2,7%
66	Charges financières	115 111 €	115 798 €	0,6%
67	Charges exceptionnelles	157 300 €	10 350 €	-93,4%
68	Dotations aux provisions	31 000 €	10 000 €	-67,7%
TOTAL DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT		8 818 388 €	8 606 141 €	-2,4%

2. Dépenses de Fonctionnement

- D'importants efforts de gestion ont porté sur les **charges à caractère général (chap. 011)**, qui diminuent de 4,4 % par rapport au Budget 2017. Les variations notables concernent :
 - La baisse des **dépenses d'assurance**, après un exercice 2017 comprenant les assurances dommage ouvrage des travaux du Projet de Ville.
 - La fermeture du **Lieu d'Accueil Parents Enfants**.
 - La baisse des dépenses de **fournitures administratives** grâce au marché mutualisé.
 - La baisse de la participation aux frais de fonctionnement de la **Mission Locale** grâce à une nouvelle répartition des coûts entre la Commune et celle de Laneuveville-devant-Nancy (convention renégociée)
 - La diminution des dépenses en matière de **Jeunesse**, la Ville se positionnant en coordonnateur d'une politique jeunesse sur le territoire, l'organisation et la mise en œuvre des actions relevant des acteurs locaux (associations, Maison Départementale des Solidarités...)
 - L'absence d'**élections** en 2018 et des dépenses afférentes.
 - L'arrêt des **TAP** à la fin de l'année scolaire 2017/2018.
- Avec la fin progressive de nombreux contrats aidés et la nécessité de procéder à certains recrutements pour remplacer les agents en contrats aidés sur des postes permanents, les prévisions de **charges de personnel (chap. 012)** augmentent de 2,7 % (cette hausse tient compte de l'incidence du Glissement Vieillesse Technicité). La baisse drastique du nombre de contrats aidés entraîne la titularisation de certains agents recrutés initialement sur ces contrats, permettant ainsi à la Ville de poursuivre sa politique d'insertion. Certains contrats pourront toutefois être maintenus en 2018, sous le nouveau dispositif Parcours Emploi Compétence (P.E.C.). D'une durée de 12 mois et basé sur le triptyque emploi/formation/accompagnement, il permet à la Collectivité de percevoir une participation financière de l'Etat (non déterminée à ce jour).

2. Dépenses de Fonctionnement

- Les **autres charges de gestion courante (chap. 65)** diminuent fortement (- 7,9 %) pour 2 raisons principales :
 - La baisse de la subvention d'équilibre du CCAS, dont les recettes 2018 bénéficient d'un résultat antérieur reporté particulièrement excédentaire.
 - La baisse des subventions aux associations au titre des actions pour les TAP qui s'arrêteront à la fin de l'année scolaire 2017/2018.
- Les **charges financières (chap. 66)** sont stables par rapport aux prévisions 2017. En effet, il convient de rappeler que les crédits inscrits n'avaient pas été totalement consommés en raison de la souscription de l'emprunt en toute fin d'année, dont l'impact ne se produira qu'en 2018 (cf. p. 18).
- Les **charges exceptionnelles (chap. 67)** diminuent fortement suite à l'extinction de la demande de remboursement du Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante (FIVA). Cette prévision de dépense s'accompagnait chaque année de la reprise de la provision constituée. La dépense, comme la recette (cf. chap. 78) ne sont donc plus reconduites en 2018.
- Les **dotations aux provisions (chap. 68)** diminuent de moitié et ne comprennent plus désormais, que la seconde fraction de la provision (10 000 €) adoptée par délibération du 21 décembre 2017 au titre des jours de congés accumulés par les agents communaux sur leur Compte Epargne Temps.

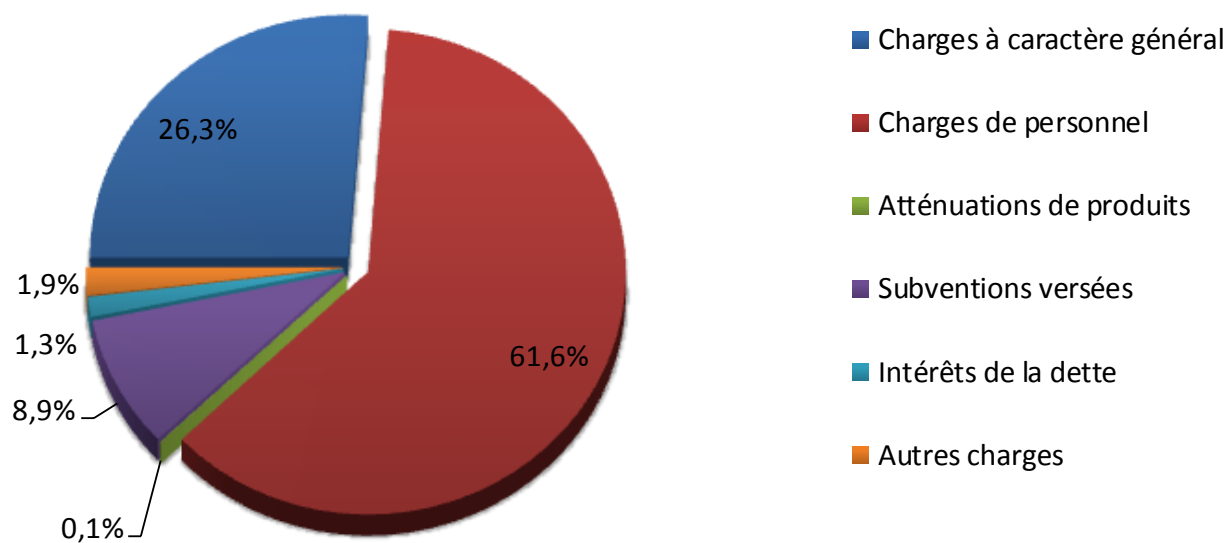
2. Dépenses de Fonctionnement

- Détail du soutien aux Associations

ASSOCIATION	MONTANT DEMANDE	CREDITS INSCRITS AU BP 2018	AVANTAGES EN NATURE (CA 2016)
AIDES SUR PROJET			
CERCLE DES ARTS	300 €	160 €	1 825 €
CERCLE DES SOURDS	400 €	90 €	0 €
ASSOCIATION MANDOLINE - GUITARE C.Gellée	500 €	400 €	2 487 €
SWING ORCHESTRA	2 000 €	1 600 €	2 535 €
FNACA	300 €	230 €	2 146 €
AMC / VG	300 €	240 €	35 €
AMICALE DONNEURS DE SANG	500 €	250 €	0 €
BANQUE ALIMENTAIRE DE NANCY ET SA REGION	450 €	250 €	0 €
HORIZON 54	1 000 €	550 €	1 213 €
L'ESPOIR LORRAIN DES DEVENUS SOURDS	100 €	80 €	0 €
LES COMPAGNONS DU DEVOIR	500 €	250 €	42 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	1 000 €	850 €	0 €
OFFICE JARVILLOIS DES RETRAITES	500 €	430 €	8 210 €
ASSOCIATION DES SENIORS ET RETRAITES JARVILLOIS	1 000 €	430 €	3 058 €
SECOURS CATHOLIQUE	785 €	750 €	3 782 €
SECOURS POPULAIRE	499 €	250 €	51 €
GRAND NANCY VOLLEY	7 000 €	5 200 €	0 €
ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES			
LA CHOSE PUBLIQUE		6 735 €	9 739 €
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL		22 000 €	2 414 €
MJC JARVILLE JEUNES		196 000 €	207 876 €
CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS		11 000 €	466 €
KALEIDOSCOPE		12 350 €	8 092 €
TSB		39 276 €	36 122 €
AUTRES SUBVENTIONS			
PASS'SPORT CULTURE		2 000 €	
PLIE		485 €	
Enveloppe CUCS		25 000 €	
Enveloppe VVV		5 000 €	
Provision non affectée		5 000 €	
Enveloppe pour les TAP		32 000 €	
		368 856 €	280 354 €

2. Dépenses de Fonctionnement

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



3. Recettes de Fonctionnement

Les comparaisons entre exercices s'effectuent sur les écritures dites « réelles » c'est-à-dire hors écritures « d'ordre » purement comptables (amortissements, virements), qui peuvent être particulièrement différentes d'un exercice à l'autre.

Comptes	Recettes réelles en euros	BP + DM 2017	BP 2018	Evolution
013	Atténuations de charges	364 740 €	255 228 €	-30,0%
70	Produits des services et du domaine	1 031 126 €	1 044 038 €	1,3%
73	Impôts et taxes	3 962 680 €	4 185 343 €	5,6%
7311	Contributions directes	3 070 716 €	3 278 734 €	6,8%
732	Fiscalité reversée (Métropole GN)	736 378 €	738 878 €	0,3%
733 736 738	Autres	155 586 €	167 731 €	7,8%
74	Dotations et participations	3 121 451 €	3 226 294 €	3,4%
7411	Dotations de l'Etat: <i>DF</i>	1 303 863 €	1 283 363 €	-1,6%
7412	<i>DSR, DSU et DNP</i>	860 830 €	867 482 €	0,8%
74833	Allocations compensatrices : <i>Contrib. Eco. Territ.</i>	2 607 €	811 €	-68,9%
74834	<i>Taxes foncières</i>	23 635 €	15 352 €	-35,0%
74835	<i>Taxes d'habitation</i>	287 743 €	250 000 €	-13,1%
74832	Fonds Dep. de Péréquation de la Taxe Pro.	28 269 €	25 682 €	-9,2%
748372	Dotation de Développement Urbain / Dotation Politique de la Ville *	394 000 €	596 250 €	51,3%
74718	Autres participations de l'Etat	58 488 €	25 000 €	-57,3%
7472	Région	12 220 €	18 006 €	47,3%
7473	Participations du Département	3 500 €	1 500 €	-57,1%
7475	Participations de la Métropole GN	8 886 €	5 000 €	-43,7%
7478	Participations d'autres organismes	129 380 €	125 718 €	-2,8%
7485	Dotation pour titres sécurisés	8 030 €	12 130 €	51,1%
75	Autres produits de gestion courante	136 999 €	113 064 €	-17,5%
76	Produits financiers	3 €	3 €	0,0%
77	Produits exceptionnels	1 741 €	0 €	-100,0%
78	Reprise sur provision	156 100 €	10 000 €	-93,6%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		8 774 840 €	8 833 970 €	0,7%

* recette à transférer en Investissement

3. Recettes de Fonctionnement

- Les prévisions de recettes d'**atténuations de charges (chap. 013)** chutent de 30% (- 110 K€) par rapport à 2017. La baisse des recettes des contrats aidés expliquent quasi-intégralement cette diminution. On notera également une légère diminution des remboursements du SIS pour le gardiennage du gymnase acheté par la Ville.
- Les prévisions des **produits des Services et du domaine (chap. 70)** progressent légèrement (+ 1,3 %), grâce au remboursement des frais de fonctionnement de la Mission Locale par la Ville de Laneuveville-devant-Nancy, dont le nombre de demandeurs d'emploi suivi par l'établissement a augmenté ces dernières années (passant de 20 % à 33 % en 2016).
- Les prévisions de recettes d'**impôts et taxes (chap. 73)** tiennent compte des nouveaux taux d'impôts locaux nécessaires à l'équilibre du Budget 2018. Les recettes de ce chapitre augmentent donc de 5,6 %. Il convient de rappeler que la hausse uniforme des taux d'une valeur de 7 % ne s'appliquera qu'à la fraction communale de l'impôt payé par le contribuable. Ainsi, la hausse finale pour les contribuables non concernés par la suppression de la taxe d'habitation sera d'environ 2,5 % (hors variation éventuelle des taux des autres Collectivités et hors revalorisation nationale des bases) La hausse de taxe foncière sur les propriétés non bâties sera, quant à elle, d'environ 2%. Les prévisions de recettes de droit de mutation ont aussi été réévaluées à la hausse pour tenir compte de la tendance observée depuis plusieurs années.

3. Recettes de Fonctionnement

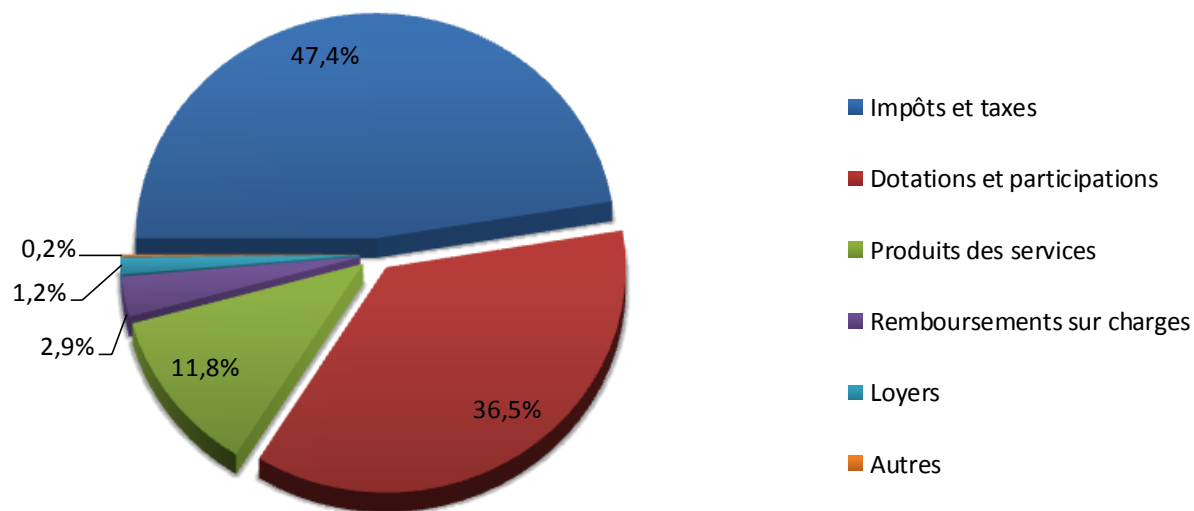
- Le **Chapitre 74** inclut les recettes de la **Dotation Politique de la Ville (art. 748372)**, finançant le Projet de Ville et transférées en Investissement. La comparaison avec l'exercice précédent n'a donc de sens qu'en excluant ces recettes du chapitre. La variation ainsi calculée est de **- 3,6 % (- 97 K€)**. Malgré l'annonce de l'arrêt de la baisse des dotations, la **Dotation Globale de Fonctionnement (art. 741...)**, principale ressource financière de l'Etat, devrait diminuer de 14 K€, en raison du maintien du principe d'écrêtement de la Dotation Forfaitaire, permettant à l'Etat de prendre en charge les hausses mécaniques des Dotations Forfaitaires des Communes dont le nombre d'habitant augmente, sans avoir à augmenter ses dépenses. **Les compensations fiscales (art. 7483...)** inscrites dans ce chapitre seront également en baisse, notamment le Fonds Départemental de Péréquation de l'ancienne Taxe Professionnelle, désormais inclus dans le périmètre des variables d'ajustement. Les compensations d'exonérations de TH seront également en baisse après des recettes 2017 particulièrement dynamiques grâce à la compensation du maintien de la demi part fiscale des personnes seules.

Les autres participations (art. 747) dépendent des actions et des missions financées. Elles sont globalement en baisse de 18 % suite à la fin de la participation de l'Etat liée à l'arrêt des TAP dès la rentrée 2018 et à l'arrêt du financement du poste de l'agent en charge de la politique de la Ville, occupé désormais par un agent titulaire non éligible à la participation financière de l'Etat.

- **Les autres produits de gestion courante (chap. 75)** sont principalement constitués des recettes de loyers. Les prévisions 2018 sont inférieures à celles de 2017 d'environ 17,5 % en raison du temps nécessaire à la recherche de nouveaux locataires parfaitement solvables pour éviter tout risque de loyers impayés.
- **En reprise sur provisions (chap. 78)**, le BP 2018 prévoit une reprise de provision pour couvrir la franchise de remboursement appliquée par l'assurance statutaire pour un agent en maladie de longue durée (10 K€).

3. Recettes de Fonctionnement

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



4. Dépenses d'Investissement

Les comparaisons entre exercices s'effectuent sur les écritures dites « réelles » c'est-à-dire hors écritures « d'ordre » purement comptables (amortissements, virements), qui peuvent être particulièrement différentes d'un exercice à l'autre.

Comptes	Dépenses réelles en euros	BP + DM 2017	BP 2018	
			Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles
16 Remboursement d'emprunts		305 894 €		344 231 €
1641	Emprunts en euros	272 815 €	- €	311 151 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000 €	- €	2 000 €
16818	Autres emprunts, autres prêteurs	31 079 €	- €	31 080 €
20 Immobilisations incorporelles		38 118 €	7 259 €	2 465 €
2031	Frais d'études	23 895 €	- €	- €
205	Logiciels	14 223 €	7 259 €	2 465 €
204 Subventions d'équipements versées		18 410 €	- €	- €
2041511	Subv. d'équip. aux gpts de collectivités	18 410 €	- €	- €
21 Immobilisations corporelles		1 893 041 €	380 996 €	800 261 €
2111	Terrains nus	220 001 €	220 001 €	1 €
2115	Terrains bâtis	223 752 €	- €	
2128	Agencements et aménagements	30 800 €	8 831 €	67 950 €
21312	Bâtiments scolaires	16 318 €	8 034 €	57 500 €
21316	Equipements de cimetière	3 560 €	1 944 €	- €
21318	Autres bâtiments publics	538 822 €	33 184 €	57 718 €
2138	Autres constructions	15 000 €	- €	
2152	Installations de voirie	73 839 €	- €	
2182	Matériel de transport	128 387 €	20 163 €	75 000 €
2183	Matériel de bureau et informatique	64 196 €	63 484 €	136 548 €
2184	Mobilier	28 167 €	- €	132 985 €
2188	Autres	550 199 €	25 354 €	272 559 €
23 Immobilisations en cours		4 644 566 €	22 652 €	5 355 013 €
2312	Terrains	6 893 €	- €	
2313	Immobilisations en cours	4 627 301 €	22 652 €	5 355 013 €
238	Avances et acomptes versés sur immo. corp.	10 372 €	- €	- €
26 Participations et créances rattachées à des participations		- €	- €	16 €
TOTAL DEPENSES		6 900 029 €	410 907 €	6 501 986 €
			6 912 893 €	

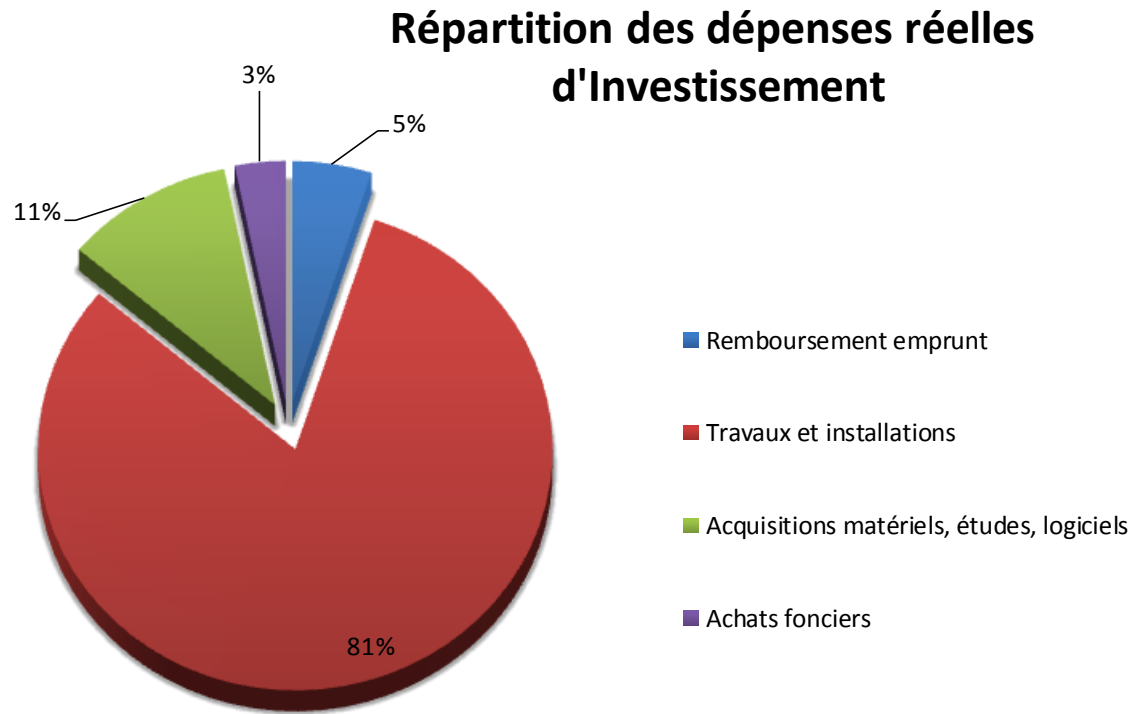
4. Dépenses d'Investissement

- Les prévisions de **remboursement du capital des emprunts (chap. 16)** incluent l'emprunt que la Ville contractera cette année pour équilibrer la section d'Investissement. L'emprunt nécessaire est estimé à 1,4 M€, afin de financer le décalage de trésorerie lié aux ventes prévues dans les années futures pour l'équilibre du projet de Ville et les autres investissements inscrits cette année (nouveau restaurant scolaire, travaux sur les bâtiments, acquisitions...)
- **Les principaux investissements « mobiliers » (chap. 21)** prévus en 2018 :
 - Le renouvellement du **matériel informatique** des Services municipaux et des Ecoles (60K€).
 - L'acquisition de **matériel de cuisine** pour le restaurant scolaire actuel (29 K€).
 - L'installation de deux **écrans de communication** (30 K€).
 - L'achat d'un dispositif de **vidéo protection mobile** (13 K€)
 - Le remplacement des **jeux à ressort du Stade Montaigu** (7 K€)
 - Le remplacement des **projecteurs du Stade en herbe de la Californie** (14 K€)
 - L'acquisition de deux **véhicules techniques** : une chargeuse (40 K€) et un fourgon benne (35 K€)

4. Dépenses d'Investissement

- **Les dépenses de travaux** (chap. 21 et 23) représentent 81 % des dépenses réelles de la section d'Investissement. L'année 2018 comprend notamment :
 - Le règlement du solde des derniers travaux de **l'Espace Communal Foch** (82 K€).
 - La fin des travaux de la **Salle des Fêtes** (1,4 M€).
 - La poursuite des travaux de **l'Hôtel de Ville** (1,9 M€).
 - **L'aménagement de l'ilot Foch Renémont** avec la création du parvis à côté de la Salle des Fêtes et la démolition des anciens garages municipaux (535 K€).
 - La poursuite de la **mise en accessibilité des bâtiments communaux** (56 K€).
 - Le remplacement des sols amortissants des **aires de jeux** (18 K€).
 - La réfection du parking de **l'Espace Chemardin** (60 K€).
 - L'installation de 6 dispositifs de **vidéo protection des Ecoles** (45 K€).
 - Le remplacement de la **chaudière de l'Ecole Fleming** (12 K€)
 - La création d'un nouveau **restaurant scolaire au sein de l'Espace La Fontaine**, comprenant également l'isolation du bâtiment et l'installation d'un ascenseur (297 K€).
 - La démolition ou la réhabilitation de **l'Ecole Maréchal Ney** (120 K€).
 - L'installation de panneaux de chauffage rayonnants en remplacement du système actuel de chauffage du **CLEJ** (8 K€).
 - La réfection de la toiture des sanitaires de la cour de **l'Ecole Erckmann Chatrian** (15 K€).
 - Le remplacement de la clôture des **terrains de tennis** (8 K€).

4. Dépenses d'Investissement



5. Recettes d'Investissement

Les comparaisons entre exercices s'effectuent sur les écritures dites « réelles » c'est-à-dire hors écritures « d'ordre » purement comptables (amortissements, virements), qui peuvent être particulièrement différentes d'un exercice à l'autre.

Comptes	Recettes réelles en euros	BP + DM 2017	BP 2018	
			Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles
10 Dotations		677 137 €	- €	378 598 €
10222	FCTVA	160 000 €	- €	211 500 €
1068	Excédent de Fonctionnement	517 137 €	- €	167 098 €
13 Subventions d'investissement		955 807 €	174 090 €	988 774 €
1321	Etat	787 493 €	75 000 €	675 732 €
1322	Régions	160 000 €	- €	153 818 €
1323	Départements	- €	- €	- €
1325	Métropole GN	8 314 €	8 314 €	- €
1327	Budget communautaire et fds structurels	- €	90 776 €	159 224 €
16 Emprunts et dettes		1 555 318 €	1 500 000 €	1 416 150 €
1641	Emprunts en euros	1 555 318 €	1 500 000 €	1 416 150 €
16818	Autres prêteurs	- €	- €	- €
165 Dépôts et cautionnements reçus		2 000 €	- €	2 000 €
238 Avances versées sur immobilisations corporelles		24 289 €	- €	- €
024 Produits des cessions		2 393 953 €	- €	750 000 €
TOTAL RECETTES		5 608 504 €	1 674 090 €	3 535 522 €
			5 209 612 €	

5. Recettes d'Investissement

- Tout d'abord, le Budget 2018 tient compte des subventions notifiées pour les opérations du **Projet de Ville**, qui s'élèvent à **1,15 M€** (restes à réaliser compris):
 - **Espace Communal Foch (81 K€) :**
 - *Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (50 K€)*
 - *Fonds de Soutien à l'Investissement Local (31 K€)*
 - **Salle des Fêtes (741 K€) :**
 - *Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (140 K€)*
 - *FEDER (250 K€)*
 - *Région (154 K€)*
 - *Fonds de Soutien à l'Investissement Local (42 K€)*
 - *Contrat de Plan Etat Région (155 K€)*
 - **Hôtel de Ville (332 K€):**
 - *Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (145 K€)*
 - *Fonds de Soutien à l'Investissement Local (187 K€)*

A ces recettes s'ajoutent la **Dotations Politique de la Ville (596 K€)** perçue en Section de Fonctionnement, qui alimente l'autofinancement de la Ville par son transfert en Section d'Investissement.

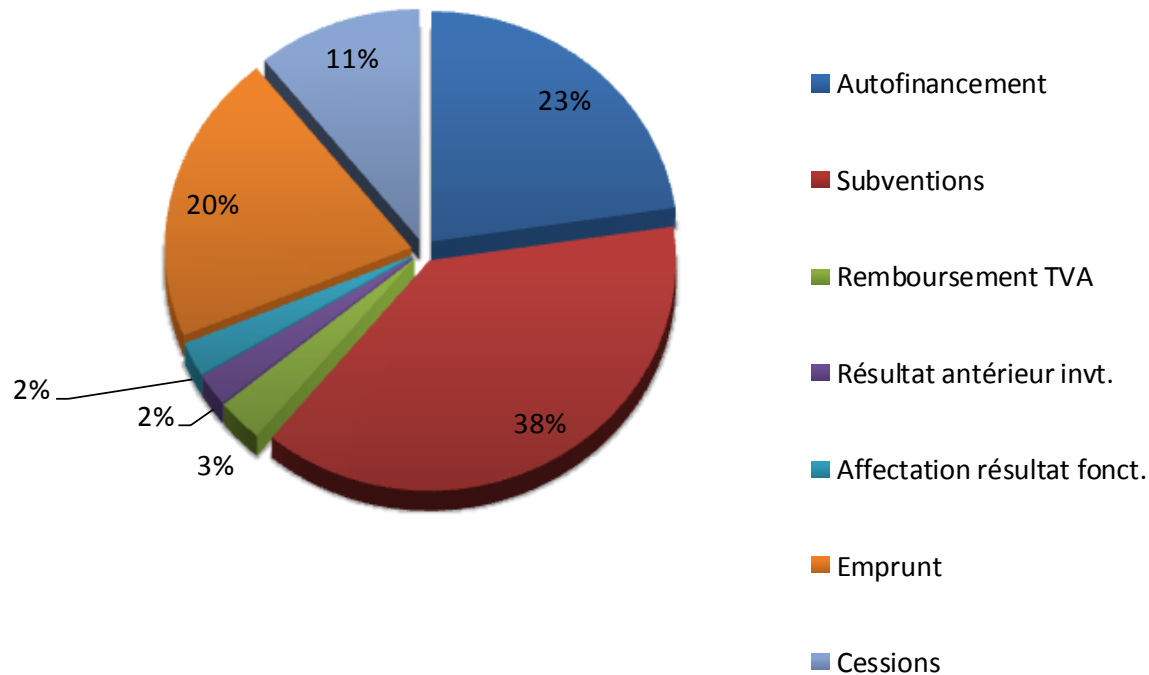
- **Espace Communal Foch** : 60 K€
- **Salle des Fêtes** : 140 K€
- **Hôtel de Ville** : 184 K€
- **Restaurant scolaire La Fontaine** : 198 K€
- **Aménagement du square Gounod (solde)** : 14 K€

5. Recettes d'Investissement

- Les recettes réelles d'Investissement comprennent également le **remboursement de la TVA** acquittée deux ans plus tôt sur les dépenses d'Investissement (**211 K€**) et l'affectation de la fraction de l'excédent de fonctionnement 2017 issu des recettes de **la Dotation Politique de la Ville (167 K€)**
- **L'emprunt** nécessaire à l'équilibre de la section d'Investissement s'élève à **1,4 M€**, permettant de financer le Projet de Ville mais également les autres investissements prévus, qu'il s'agisse du renouvellement du matériel nécessaire au bon fonctionnement des Services ou de l'entretien du patrimoine bâti communal.
- La cession des terrains du **Pré Jean Fontenier**, conclue en fin d'année 2017, sera comptablement enregistrée en 2018 en raison de la particularité du protocole foncier utilisé (échange de parcelles, vente à l'euro symbolique et revente soumise à TVA) qui nécessite un traitement comptable spécifique. Cette cession alimente donc les recettes 2018 de la Section d'Investissement, à hauteur de **750 K€**.
- Enfin, en plus de l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2017 (167 K€ de Dotation Politique de la Ville 2017, cf. supra), la section d'Investissement est alimentée par **l'autofinancement**, à hauteur de **1,57 M€**, dont 221 K€ d'amortissements obligatoires et 596 K€ de transfert de la Dotation Politique de la Ville à percevoir en section de Fonctionnement.

5. Recettes d'Investissement

Financement global des Investissements



Chapitre 2

Le BP 2018 par politique

1. Vie scolaire et enseignement

1.1 TAP (prévisions jusqu'au 06/07)

- Enveloppe RH consacrée au TAP : 69 K€. Elle correspond à :
 - Un coordonnateur des activités (à hauteur de 70 % de son temps de travail)
 - Un directeur de site (à hauteur de 0,3 ETP)
 - Des animateurs vacataires ou en CDD
- Subventions aux associations : 32 K€
- Autres dépenses (dont transport) : 8 K€

→ Dépenses totales : **109 K€**

→ Recettes attendues : **38 K€**

1. Vie scolaire et enseignement

1.2 Ecoles

- Les principales dépenses directes de fonctionnement des Ecoles concernent l'accueil périscolaire, la restauration scolaire, dont les effectifs continuent d'augmenter, et le personnel des Ecoles (ATSEM et agents en charge du soutien scolaire qui s'arrêtera à la rentrée 2018) :

- L'accueil et l'animation périscolaire :

- En dépenses : **108 K€**

- En recettes : **92 K€** (usagers + CAF)

- La restauration scolaire :

- En dépenses : **334 K€**

- En recettes : **218 K€**

- Le personnel des Ecoles :

- En dépenses (personnel): **491 K€**

- En recettes : **33 K€** (Participation de l'Etat pour les contrats aidés et de la Région pour les apprentis)

- Le soutien financier à la Caisse des Ecoles : **141 K€**

- Dispositif de Réussite Educative : 49 K€

- Fonctionnement des écoles : 92 K€

2. Enfance et parentalité

2.1 Structures d'accueil

- Le Centre de Loisirs et de l'Enfance de Jarville

En dépenses : **199 K€**

- Fonctionnement du Service : 69 K€ (hors coûts de fonctionnement du bâtiment)
- Coûts de personnel : 130 K€

En recettes (usagers + CAF) : **108 K€**

- La Structure Multi accueil :

En dépenses : **735 K€**

- Fonctionnement du Service : 97 K€ (hors coûts de fonctionnement du bâtiment)
- Coûts de personnel : 638 K€

En recettes : **582 K€**

- Redevance des usagers + CAF : 575 K€
- Participation de l'Etat aux contrats aidés : 7 K€

- La Ludothèque :

En dépenses : **172 K€**

- Fonctionnement du Service : 4 K€ (hors coûts de fonctionnement du bâtiment)
- Coûts de personnel : 168 K€

En recettes (usagers + CAF) : **5 K€**

2. Enfance et parentalité

2.2 Parentalité

En dépenses : **28 K€.**

- Fonctionnement du Service : 4 K€.
- Coûts de personnel : 24 K€

En recettes : **13 K€.**

- Participation de l'Etat pour les contrats aidés : 12 K€.
- Subventions : 1 K€.

3. Animation, Culture, Sport

En dépenses

- Outre les subventions versées aux associations locales agissant dans le domaine culturel et sportif (ex : MJC, Bibliothèque pour Tous, TSB... cf. détail p. 8) le budget consacré à l'animation, à la culture et au sport représente **104 K€**, (hors RH précisé ci-dessous). Grâce aux partenariats noués avec des établissements extérieurs, la Ville propose un programme riche et varié d'activités et de manifestations :
 - Théâtre et spectacles : **45 K€**
 - Fêtes municipales et associatives : **26 K€**
(Saint Nicolas, fête nationale, fête de la musique, carnaval, expositions, fête des pommes, marché de Noël...)
 - Ecole de Musique et de Danse : **11 K€**
 - Sport et jeunesse : **3 K€**
 - Fonctionnement de *L'ATELIER* : **19 K€**
(communication, abonnements et frais divers)
- Les prévisions de dépenses de personnel s'élèvent à **382 K€**. Elles comprennent le coût des intervenants de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse, le personnel en charge de la programmation culturelle et le personnel administratif.

En recettes

- Les recettes attendues s'élèvent à **71 K€**, provenant :
 - des usagers (EMMD, spectacles...) : 50 K€
 - des locations de salles et des droits de place: 5 K€
 - des subventions : 4 K€
 - des recettes de contrat aidé : 12 K€

4. Solidarité

4.1 Populations fragiles

En dépenses

- Les actions de solidarité sont majoritairement portées par le **CCAS**, financé en grande partie par une subvention de la Commune. La subvention 2018 est estimée à **253 K€** (cf. p. 6).
- La Ville poursuivra ses actions en faveur de la santé et du « mieux-vivre » (**4 K€**)
 - La promotion du bien être alimentaire
 - La prévention du cancer
 - Le maintien des défibrillateurs dans les bâtiments communaux
 - l'adhésion au réseau de soin et d'aide Gérard Cuny, favorisant le maintien à domicile des personnes âgées

En recettes

- Des subventions liées aux actions de santé et de prévention sont attendues à hauteur de **2 K€**.

4.2 Politique de la Ville et cohésion sociale

En dépenses

- Actions de proximité (Gestion Urbaine de Proximité , PRU...) : **2 K€**.
- Enveloppe de subventions CUCS et VVV : **30 K€**.
- Dépenses de personnel : **48 K€**.

5. Relations avec les acteurs économiques, emploi, formation, insertion

5.1 Développement économique

En dépenses

- Les dépenses nécessaires à la réalisation des actions du Service (redynamisation du marché municipal, Conseil de l'Activité Economique, diagnostic commercial...) sont principalement constituées de dépenses de personnel évaluées à **30 K€**.
- A ces dépenses s'ajoutent les frais directs liés à la manifestation « *J[ART]ville dans la rue* » : **4 K€**.

5.2 Emploi, formation, insertion

En dépenses

- La Ville maintient son soutien à la **Mission Locale**, renégocié en 2017 pour tenir compte de la hausse de la part des Laneuvevillois suivis par l'établissement. Les prévisions de dépenses intègrent le coût de la cotisation (**15 K€**) et la participation au coût des agents de la Mission locale (**53 K€**).
- Les autres projets (JobLab, Conviv'Emploi, partenariat avec les Collèges de la Ville...) n'engendrent pas de coûts autres que les dépenses de personnel du Service, évaluées à **29 K€**.

En recettes

- La recette attendue (**17 K€**) correspond au rattrapage de la participation de la Ville de Laneuveville-devant-Nancy au coût des agents de la Mission Locale, suite à l'augmentation du nombre de Laneuvevillois suivis par l'établissement.

6. Communication

En dépenses

- Les dépenses du Service sont essentiellement constituées des dépenses de personnel pour permettre la réalisation des actions définies (ex : accueil des nouveaux habitants et des acteurs économiques, communication externe et interne, marche gourmande). Elles sont évaluées à **48 K€**.
- A ces dépenses s'ajoutent le budget consacré aux supports de communication non dématérialisés (bulletin municipal et affichage sur mobilier urbain) confiés à un prestataire extérieur pour environ **8 K€** en 2017, ainsi que les coûts de fonctionnement de la **reprographie** interne estimés à **19 K€** (maintenance + locations des copieurs non concernés par le marché mutualisé d'acquisition).

En recettes

- Droits de place liés au marché municipal (**0,7 K€**)
- Recettes pour l'agent en contrat aidé (fin de contrat en avril puis CDD) **2 K€**

7. Sécurité

En dépenses

- Comme d'autres Services, les coûts de fonctionnement de cette politique sont presque exclusivement constitués de charges de personnel (**78 K€**) auxquelles s'ajoutent diverses dépenses liées au fonctionnement du Service à hauteur de **3 K€** (équipement, provision en cas de contentieux...)
- En investissement, la Ville consacrera des moyens supplémentaires pour garantir la sécurité de ses concitoyens avec l'acquisition de 6 dispositifs de vidéo protection pour les Ecoles et un dispositif mobile de vidéo protection, pour un montant total de **58 K€**.

8. Cadre de vie

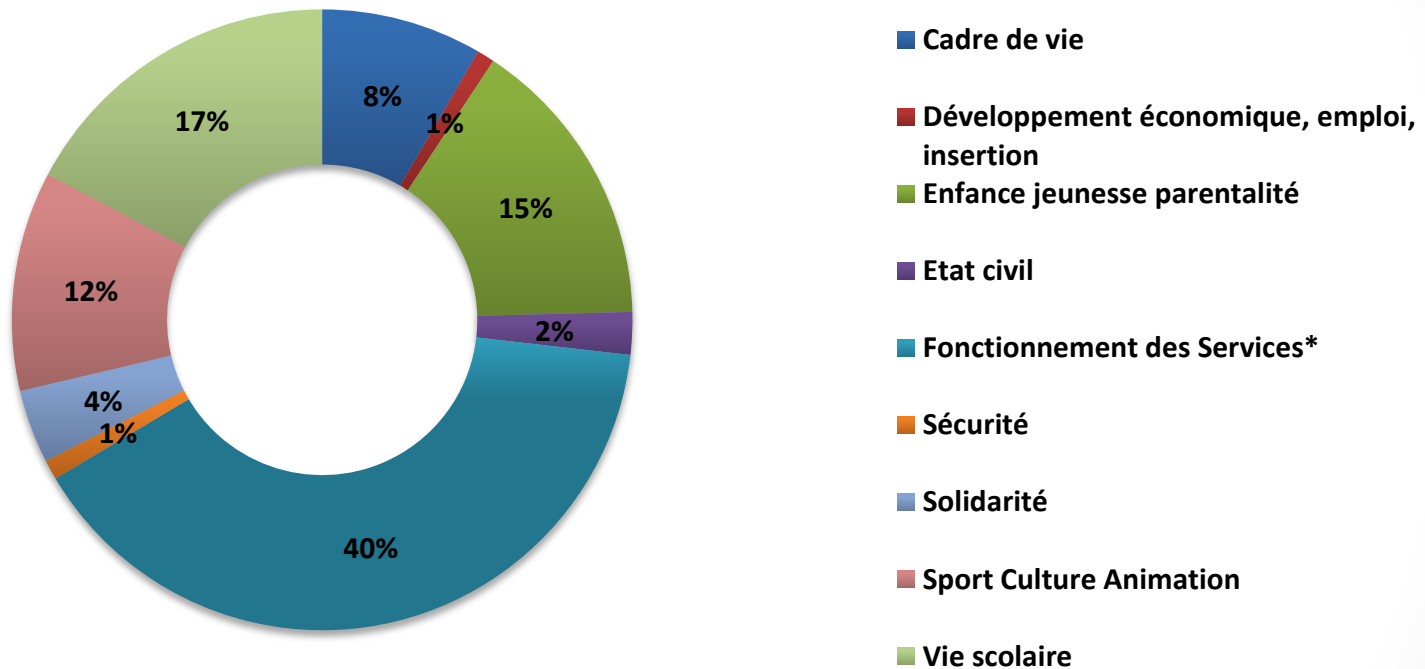
Le Projet de Ville

- Le total des crédits inscrits dans le BP 2018 pour le Projet de Ville s'élève à **4 011 K€** (hors restes à réaliser). Il comprend les opérations suivantes :
 - **En opération d'investissement annuelle**
 - Aménagement de **l'îlot Foch Renémont** (démolition des anciens garages et création des parvis autour de la Salle des Fêtes) : **514 K€**
 - **Ecole Maréchal Ney** (démolition ou réhabilitation) : **120 K€**
 - **En Autorisations de Programme (cf. tableau ci-dessous)**
 - Nouvel **Hôtel de Ville** : **1 900 K€ (CP 2018)**
 - Nouvelle **Salle des Fêtes** : **1 395 K€ (CP 2018)**
 - **Espace Communal Foch** : **82 K€ (CP 2018)**

	Autorisations de Programme	Crédits de Paiement				
		2015	2016	2017	2018	2019
Nouvel Hôtel de Ville	3 800 000 €	9 070 €	116 773 €	178 368 €	1 900 000 €	1 595 789 €
Aménagement de la Salle des Fêtes	2 350 000 €	20 850 €	95 164 €	839 380 €	1 394 606 €	
Réhabilitation du bâtiment IDEX *	1 382 978 €	82 318 €	330 378 €	888 647 €	81 635 €	
	7 532 978 €	112 238 €	542 315 €	1 906 395 €	3 376 241 €	1 595 789 €

* Espace Communal Foch

Prévisions 2018 des dépenses de Fonctionnement par délégation



* Entretien des bâtiments, assurances, énergies, fournitures...

